

Informations de base	
2021/2800(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Évaluation des notifications faites à la Commission par les autorités compétentes nationales et inscription des cicatrisants dont le code ATC est D03AX et la forme pharmaceutique «larves de mouches» sur la liste des médicaments qui ne doivent pas être dotés des dispositifs de sécurité Complétant 1999/0134(COD) Subject 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/07/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)04934	
07/07/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
08/07/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/09/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2800(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 1999/0134(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/06772

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)04934	07/07/2021	